

Le 30 mars 2020

## NOTE DE SERVICE

**DESTINATAIRES :** Organismes et fournisseurs du système de santé

**OBJET :** Mise à jour sur les préparatifs et les mesures prises pour la COVID-19

---

Pour faire suite à notre dernière communication, nous avons le plaisir de vous faire part des mises à jour suivantes provenant du Groupe de commandement provincial et concernant les mesures importantes qui sont prises pour faire face à la COVID-19 :

- Promouvoir des **mesures de santé publique renforcées** pour ralentir la propagation de la COVID-19 en Ontario, en faisant fond sur le [décret](#) du 28 mars du gouvernement qui interdit les événements publics et les rassemblements organisés de plus de cinq personnes, avec certaines exceptions.
  - Le médecin hygiéniste en chef de l'Ontario a publié aujourd'hui une [déclaration](#) pour donner davantage d'éclaircissements sur les mesures de distanciation physique pour le public et sur les mesures d'auto-isolément pour protéger les personnes qui courent un risque accru de subir des conséquences graves de la COVID-19.
- Continuer de protéger les foyers de soins de longue durée, en allant plus loin que le [décret](#) du 28 mars du gouvernement pour faire en sorte que du personnel et des ressources soient disponibles pour aider à prendre soin des personnes résidentes des foyers de soins de longue durée et à les protéger pendant la crise de la COVID-19. Ces mesures additionnelles consistent notamment à :
  - mettre au point une **approche de mise en œuvre coordonnée** avec le ministère des Soins de longue durée, les bureaux de santé publique et d'autres organismes de soins pour faire en sorte que les fournisseurs de foyers de soins de longue durée d'une part aient le soutien dont ils ont besoin pour opérationnaliser les nouveaux décrets et directives, et d'autre part aient les moyens nécessaires pour mettre en œuvre les mesures renforcées de protection et de lutte contre les infections.

- Faire des efforts constants pour d'une part **accroître la capacité des laboratoires provinciaux à effectuer des tests, capacité qui s'est accrue de plus de 150 % pour atteindre 4 800 tests par jour environ au 29 mars**, et d'autre part **réduire l'arriéré des tests, qui a diminué d'un tiers depuis le 25 mars**. D'autres mesures seront consacrées à ce qui suit :
  - continuer d'accroître la fourniture de réactif nécessaire pour effectuer des tests, d'avoir de nouvelles options de tests, et d'accroître la capacité des laboratoires en ayant recours aux laboratoires communautaires, des hôpitaux et de recherche aux fins d'essais cliniques;
  - veiller à ce que l'approche des laboratoires provinciaux en matière de tests soit harmonisée à l'avenir et appuie les mesures prioritaires pour la COVID-19, comme la surveillance active et la protection des populations vulnérables.
- Collaborer avec les organismes de fournisseurs de soins de santé afin d'appuyer la mise en œuvre du décret de la ministre en vertu de la *Loi sur la protection et la promotion de la santé* pour fournir des rapports quotidiens à Santé Ontario sur leurs stocks d'équipement de protection individuelle (EPI). Ces mesures additionnelles consistent notamment à :
  - collaborer avec le ministère des Services gouvernementaux et des Services aux consommateurs (MSGSC) et avec Santé Ontario pour **faciliter les dons d'EPI** mentionnés sur le site Web [L'Ontario, ensemble](#) et favoriser l'accès aux fournisseurs et la distribution de ces fournitures en temps opportun à l'échelle régionale;
  - surveiller de près les dates de livraison des fournitures et de l'équipement commandés, pour faire en sorte qu'ils soient disponibles pour répondre à une augmentation prévue de la demande au cours des deux prochaines semaines;
  - collaborer avec le ministère des Transports afin de trouver les moyens de distribuer les fournitures requises en temps réel pour les organismes qui n'ont pas de centres de distribution classiques;
  - appuyer les décisions en matière d'attribution et de distribution en adoptant une perspective éthique.
- Faire en sorte que les ressources humaines aient des moyens suffisants pour continuer à fournir des soins et des services de haute qualité. Ces mesures additionnelles consistent notamment à :
  - accélérer les mesures prises pour **apparier à l'échelon central l'offre en fournisseurs de soins de santé disponibles avec les demandes de l'ensemble du système de santé**, en collaborant avec les organismes de réglementation des professionnels de la santé et les associations importantes du secteur, ainsi qu'avec les tables régionales;
  - fournir davantage d'orientations sur la signification des **services essentiels de soins de santé** à l'intention des fournisseurs de soins de santé.

Aujourd'hui le gouvernement, en collaboration avec le médecin hygiéniste en chef, et en consultation avec l'Association des infirmières et infirmiers de l'Ontario (AIIO), avec Santé Ontario et l'Association des hôpitaux de l'Ontario, [a fait l'annonce](#) d'une nouvelle directive sur les normes de santé et de sécurité pour les infirmières et les infirmiers de première ligne dans les hôpitaux afin de prévenir l'exposition à la COVID-19 et sa transmission. Cette mesure vise à protéger les infirmières et infirmiers de première ligne et à reconnaître leur formation et leur expérience cliniques afin de contribuer à la sécurité et à la santé des Ontariens et des hôpitaux pendant l'épidémie de la COVID-19. On peut trouver [ici](#) une déclaration commune de la province, du médecin hygiéniste en chef et de l'AIIO.

Nous continuerons de vous tenir au courant des mesures prises dans ces domaines clés, et de collaborer avec vous pour trouver des solutions alors que nos mesures d'intervention face à la pandémie s'intensifient.

Nous vous remercions de votre mobilisation constante auprès de vos partenaires locaux pour nous préparer à la poursuite des activités et à l'impact de la COVID-19 sur le système de santé.

Veillez agréer nos sincères salutations.

*(Original signé par)*

Helen Angus  
Sous-ministre de  
la Santé

Dr David Williams  
Médecin hygiéniste en chef,  
ministère de la Santé

Matthew Anderson  
Président et  
directeur général,  
Santé Ontario